

**Une injonction : appartenir, participer. Le retour de la
cohésion sociale et du bon citoyen**
**Belong and Participate ! The Return of Social Cohesion and the
Good Citizen**
**Exhortación a pertenecer, a participar. El retorno de las
nociones de cohesión social y buen ciudadano**

Denise Helly

Numéro 41, printemps 1999

Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire
du social

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005122ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005122ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Helly, D. (1999). Une injonction : appartenir, participer. Le retour de la
cohésion sociale et du bon citoyen. *Lien social et Politiques*, (41), 35–46.
<https://doi.org/10.7202/005122ar>

Résumé de l'article

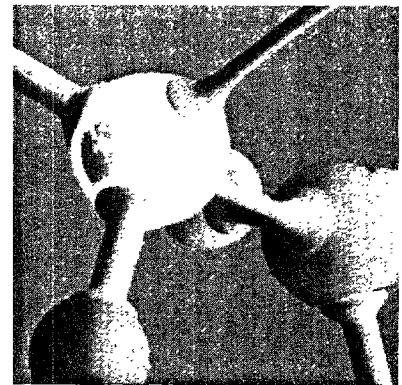
Les fondements sociologiques et philosophiques du sens du « vivre ensemble »,
du common good, du sense of sharing, du lien social, de la cohésion sociale et
de la citoyenneté font l'objet d'un débat qui se poursuit depuis plus de dix ans
dans la littérature universitaire, tant francophone que d'expression anglaise.
L'article expose quelques-uns des arguments soulevés à la faveur de ces
discussions, dont on ne peut oublier qu'ils ont été construits dans un contexte
politique. Bien que le vocabulaire utilisé ne soit pas uniforme, les débats
propres à chaque ensemble national contribuent à la légitimation, par les
gouvernements, de nouvelles politiques de protection sociale qui délèguent au
secteur privé marchand et à des organisations de la société civile la prise en
charge de certains problèmes dits sociaux.

Une injonction : appartenir, participer. Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen

Denise Helly

Depuis une dizaine d'années, alors que les bureaucraties étatiques s'interrogent sur l'efficacité de leur action et sur l'esprit de communauté au sein des sociétés qu'elles gèrent, des discours universitaires parlent de « lien social », de « cohésion sociale », de « *sense of sharing* » et de « *common good* ». Le thème des valeurs, responsabilités et appartenances partagées est à l'ordre du jour du débat public et politique, à l'égal des critiques de l'individualisme égoïste que l'on dit généré par le libéralisme politique. Des débats similaires sont survenus, notamment en France, lors de mutations économiques et culturelles majeures (Donzelot,

1984). À la fin du XIXe siècle, la cohésion sociale fut une préoccupation marquée de certains milieux intellectuels et gouvernementaux, suite à la transformation des modes de vie et aux contestations politiques des classes populaires sous l'impact de l'expansion industrielle de l'« Âge d'or ». Et à partir des années 1960, des courants de pensée pointèrent la dilution de la responsabilité sociale et civique des individus en raison du rôle assurantiel des États-providences (Crozier, 1968; Club Jean Moulin, Citoyens 60), la permanence des laissés pour compte de la croissance (Darras, 1966; Lenoir, 1974; Pétonnet, 1968; Stoléru, 1974) ou encore l'extension d'une culture de la consommation (Foucault, 1974; Lefebvre, 1966; Marcuse, 1968,



1969). Pour la plupart de ces auteurs, il y allait d'un dépérissement de la vie civique et de l'intérêt politique, de la disparition de tout sens de la solidarité entre les membres d'une société et de la nécessité de recréer des liens entre les citoyens et une implication

36

concrète de tous et chacun dans la gestion des affaires collectives.

Nous examinerons ici des discours universitaires français et américains reprenant ces thèmes actuellement, afin de mettre en lumière leurs divergences mais aussi les apparentes convergences de politiques gouvernementales reproduisant les prémisses de leurs thèses sociologiques.

L'exclusion et la dissolution du lien citoyen français

L'appauvrissement économique et la désaffiliation

Un courant de pensée français avance l'idée d'une crise, d'une décomposition de l'ordre social et du consensus national connus durant les Trente Glorieuses, à partir du constat d'un retrait de la vie sociale et politique d'une population croissante subissant des formes diverses de précarité matérielle et d'insertion sociale déficiente¹. Cette population rendrait compte de sa condition en parlant de rejet, de non-liberté, de non-reconnaissance, de stigmatisation et d'aliénation sociales, et elle illustrerait combien le lien entre Français serait dissous, sinon menacé. L'introduction d'un des premiers documents officiels rédigés par des chercheurs illustre cette représentation :

Les exclusions ne menacent pas que les personnes exclues, elles annihilent l'échange social pour tous, le rapport à

l'autre, qui seuls permettent à une société de ne pas mourir symboliquement et objectivement. [...] La connaissance des populations exclues durablement du marché du travail, stigmatisées par un passage en détention, privées de l'échange de biens et services par l'absence totale de ressources, exclues du savoir, de la culture commune par l'échec scolaire trop précoce, est essentielle (Rapport Nasse, 1992 : 5-6).

Une hypothèse soutient l'explication de la montée des inégalités sociales depuis vingt ans : dans une société industrielle, l'insertion sociale d'un individu se réalise dans trois sphères, le monde du travail, la famille et les réseaux de sociabilité. Mais les deux derniers milieux ont perdu de leur efficacité et les inscriptions sociales qu'ils produisaient sont devenues fragiles (Castel, 1996 : 37). Aussi le marché du travail demeure-t-il le lieu primordial de l'insertion au sein d'une société, et du sentiment d'inclusion et d'acceptation en son sein (Schnapper, 1996). Les thèmes de la fin du travail (Rifkin, 1996) et du fordisme² ou de la « société salariale » (Castel, 1995), qui intégrait une majorité de citoyens et en excluait quelques-uns, protégés par les programmes sociaux étatiques, sont mis de l'avant et, face à la marginalisation sociale de certains, des solutions sont avancées : chantiers d'emplois pour les exclus, « économie sociale » solidaire ou de proximité (Laville, 1994) répondant aux besoins sociaux et environnementaux non couverts par le marché en raison de leur faible solvabilité, réaffirmation du rôle de l'État-providence comme régulateur de l'insertion au marché du travail et de l'accès à un revenu minimal. Selon cette vision, la cohésion sociale est l'affaire de l'État, agent premier de la solidarité sociale, et cette vocation de l'État implique qu'il transmette aux individus un désir et des moyens de vivre ensemble, de mener des pro-

jets communs et de participer à la vie de la Cité.

À travers l'étude d'un vaste corpus européen, mais principalement français, d'écrits universitaires et officiels souvent rédigés par des chercheurs ou avec leur assistance, H. Thomas (1997) montre comment la notion d'exclusion s'est construite du milieu des années 1970 au début des années 1990, devenant une catégorie de référence quasi obligée, « une méta-catégorie œcuménique » (47) pour parler de « formes nouvelles de pauvreté ». À une définition de la pauvreté en termes de consommation, soit d'un seuil de ressources matérielles insuffisant pour assurer la subsistance d'un individu, son épanouissement et son bien-être (éducation, loisirs), s'est substitué un modèle parlant d'une « imbrication » de besoins insatisfaits *et* de handicaps hypothéquant le partage de manières de vivre propres à la société environnante. La pauvreté en est venue à représenter non seulement un état de manque financier mais encore un état de manque social, « un cumul de handicaps ou d'incapacités qui fait qu'on est démuné, qu'on capitule devant la vie, qu'on est mis en dehors d'elle » (Blancquart, 1982 : 65), une désaffiliation (Castel, 1995) ou une disqualification sociale (Paugam, 1991). L'exclusion, terme désignant cet état, est un phénomène à plusieurs facettes, privation matérielle, déficit d'insertion sociale, stigmatisation et retrait identitaire³, et elle véhicule l'image d'individus placés aux marges de la société. Elle est considérée comme un processus de mise à l'écart du marché du travail, dont participent une ou plusieurs situations sociales négatives : formation professionnelle insuffisante, maladie ou état de santé déficient, isolement social ou familial, inadaptation sociale ou appartenance ethnique. Vu, en fait, la multitude de facteurs d'exclusion

entrevus, les individus «exclus» sont nombreux, chômeurs, travailleurs à statut précaire, sans domicile fixe (itinérants), population carcérale, alcooliques, drogués, jeunes en échec scolaire, familles nombreuses ou (et) monoparentales, retraités démunis, mallogés et résidents de quartiers défavorisés. Ces descriptions qualitatives ou statistiques ne donnent guère un tableau d'ensemble aisé à lire et à penser, ou à dénombrer, et les définitions sociologiques deviennent difficiles.

Deux types d'intervention étatique sont envisagés en France pour remédier à l'exclusion : une assistance en vue d'assurer des conditions de vie minimales à ceux qui en sont victimes ; une prévention en vue d'éviter que d'autres la subissent. Mais un esprit particulier soutient les interventions publiques, car deux aspects de l'exclusion mis de l'avant par les universitaires sont pointés avec force, l'absence d'affiliation sociale et l'absence de participation à la vie socio-politique⁴ :

Il existe un lien d'interdépendance entre les droits économiques, sociaux et culturels et les libertés civiles et politiques. Faute d'une sécurité minimum dans les domaines fondamentaux de l'existence, une partie de la population française ne peut disposer des moyens d'insertion sociale, notamment par une participation associative. Faute d'un domicile reconnu, un citoyen ne peut obtenir sa carte d'électeur. Illettré il ne peut pas prendre connaissance des programmes politiques (rapport Wrezinski, 1987 : 92, cité par Thomas : 88, note 1).

La participation associative apparaît comme la voie privilégiée par laquelle des individus au réseau de relations sociales déficient peuvent retisser des liens, réapprendre la vie en société et faire valoir leurs droits, alors que la participation politique est considérée comme une manifestation d'insertion sociale. Les interventions ont non seulement une vocation de réduction des inégalités socio-économiques, lais-

sant les individus libres de leur mode d'insertion sociale et de leur intérêt pour la vie politique, mais encore une vocation pédagogique de réapprentissage de l'appartenance active à une société. Une citoyenneté définie comme participation active à la vie sociale et politique sous-tend cette conception. La vie en société n'est pas le respect des droits fondamentaux et sociaux de chacun, dont l'État est le garant, comme le veut une conception libérale classique, mais une interaction normative entre individus devant participer activement à une vie commune. Le lien social est ancré dans l'actualisation de cette qualité d'acteur de la vie sociale et politique, et l'absence de participation aux organisations de la société civile et à la scène politique devient la marque d'une insertion sociale défailante, nocive. On ne saurait, en effet,

éviter de poser les vraies questions qui touchent à notre aptitude collective à réfléchir sur d'autres modes de vie [...] de nouvelles formes de solidarités, moins abstraites, plus immédiates, ne renvoyant pas la question sociale à des lendemains qui pour beaucoup ne chanteront jamais. [...] Prévenir les processus d'exclusion, c'est aussi inventer de nouvelles formes de participation, de représentation, pour que l'exclusion de l'échange économique et social ne se renforce pas par une confiscation de la parole, de la culture. En ce sens, lutter contre l'exclusion, c'est restaurer des formes de démocratie locale, concrète, quotidienne (Nasse, 1992, introduction).

Ce projet de « démocratisation » vise à rendre la parole aux « exclus » et non simplement à réduire des inégalités, car être citoyen est la première définition de l'appartenance sociétale et implique de participer à la vie de la communauté politique, ne serait-elle que locale. Ainsi la lutte publique contre les inégalités doit-elle permettre aux populations les plus démunies de développer un

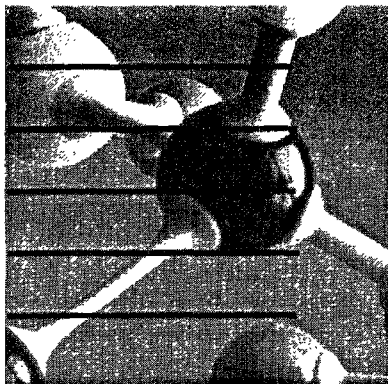
sens de l'appartenance et de la responsabilité citoyennes.

Efficacité de la gestion des inégalités ?

Un autre objectif, toujours mis de l'avant par les autres États, sous-tend la thèse de la lutte contre l'exclusion en France. En sus d'affirmer sa vocation égalitariste et éducatrice, cette politique vise à réduire les coûts financiers et sociaux de la montée des inégalités :

C'est bien en fonction de ces exigences à la fois éthique et fonctionnelle que le Commissariat du Plan compte [...] continuer l'effort de connaissance, de synthèse et de concertation qui est indispensable pour que les modes d'intervention de l'État et des acteurs dans le champ social évoluent vers une plus grande efficacité (Nasse, *ibid.*).

Cette efficacité est, par exemple, un des objectifs assignés à la Politique de la ville française, selon laquelle il s'agit de rendre plus attrayante et sécuritaire la vie dans les quartiers « difficiles » afin d'atténuer les coûts financiers et sociaux de leur dégradation. Vu l'impossible participation entière de certains individus aux institutions générales et à la vie politique, il faut leur octroyer la possibilité, pour le moins, de faire leur la communauté de vie restreinte qu'ils connaissent. Les aides sont multipliées pour une animation des quartiers défavorisés, la constitution en leur sein d'une vie associative et la prise en charge de certains problèmes sociaux (décrochage scolaire, dégradation de l'habitat, délinquance juvénile, déstructuration familiale, inadaptation culturelle). Cette « démocratisation » de la vie locale signifie une responsabilisation des « exclus » eux-mêmes à l'égard de la gestion de la pauvreté et de la marginalisation sociale, tout autant qu'une amélioration de leurs conditions de vie et la réduction de leur stigmatisation



sociale et de leur faible représentation sur la scène politique.

On ne peut que s'interroger sur l'efficacité pratico-politique de ce mode de gestion des inégalités (Plant, 1991 ; Rustin, 1991). Pour J. Rancière (1995 : 158-159), la représentation de la société qui le sous-tend repose sur l'image d'une communauté pleine de semblables ayant chacun une place sociale selon leurs capacités et partageant le même sens de la vie en commun. Aux marges de cette communauté dense seraient situés des non-membres (en raison de leur non-accès au travail), et leur marginalisation serait rendue plus difficile à vivre en raison d'une différence de culture et d'une absence de partage des valeurs de la société civile, voire des valeurs politiques (intégrismes musulmans). Ces notions de communauté et de marges inter-

disent de penser comment se sont constitués et se reproduisent sans cesse les dites marges, le dit consensus culturel et le non-accès de certains au travail. Pour Donzelot (1984), cette imagerie n'est que le simple constat de la distribution empirique, visible, manifeste, des places sociales que véhicule depuis la fin du XIXe siècle l'idéologie de la solidarité sociale nationale, et elle produit une invisibilité des rapports de force économiques et politiques. L'observation empiriste de niveaux de revenu insuffisants, de modes de vie marginaux et de discours de rejet social ne rend pas compte de mutations structurelles en cours, non plus que d'équilibres politiques existants, et elle représente un exercice plus idéologique qu'explicatif, une forme scientifique et moderne de taxinomie philanthropique (Dubet, 1997) ou de taxinomie semi-savante (Thomas, 1997 : 198).

Des changements structurels

On assiste depuis la fin des années 1970, dans les sociétés occidentales, à un double processus très chiffré⁵, soit une recomposition des emplois des classes moyennes, des fractions de celles-ci s'enrichissant tandis que d'autres se prolétarisent (Rugeles, 1992 ; Birth et Pfefferkon, 1995 ; Mingione, 1996 ; Cline, 1997 ; Piven et Cloward, 1998 ; Wright, 1997 ; Carnevale et Rose, 1998), et une destruction des cultures et milieux ouvriers (Dubet et Lapeyronnie, 1996). L'internationalisation des échanges financiers et marchands a révélé les limites des États-providences, qui ont conçu les politiques sociales comme des adjuvants des politiques de relance keynésiennes et des compléments d'économies de plein emploi. La mondialisation change ces conditions : les classes moyennes ne sont plus le marché de base des économies nationales, dont le keynésianisme augmentait

le pouvoir d'achat. La demande est maintenant autant internationale qu'intérieure, et le keynésianisme n'a plus la même efficacité. La division du travail, sur laquelle reposaient les politiques de régulation du marché du travail de l'après-guerre, paraît inadéquate dans des économies très compétitives, instables et modifiant sans cesse les règles d'accès à l'emploi (Wuhl, 1996). Ainsi, le fait que les classes moyennes ne constituent plus un marché principal n'est pas étranger au retrait des aides multiples que leur accordait l'État keynésien, à l'indifférence de celui-ci aux besoins de formation de leurs membres les moins qualifiés pour répondre aux nouvelles demandes du marché, ni, finalement, à leur restratification sous l'effet des seules forces du marché. Une position défavorable dans la reproduction des rapports économiques apparaît comme un aspect de la catégorisation comme exclus.

Il en est de même de la position dans les rapports de force politiques qui déterminent le mode de traitement par l'État, distributeur de revenus et de ressources. Les difficultés de mobilisation politique que génèrent le fractionnement de la main-d'œuvre industrielle et la prolétarianisation de certaines fractions des classes moyennes exposent les populations concernées à une victimisation sociale. Un des indicateurs utilisés pour catégoriser les « exclus », le recours à des subsides de l'État, illustre cet aspect. Une analyse des changements de niveau de revenu annuel, de taux et de mode d'emploi, d'accès aux ressources utiles à la mobilité sociale et d'aide étatique par catégorie professionnelle, par région de résidence ou selon le poids dans l'économie ou la vie politique, permet de constater le statut politique différencié des personnes recevant des revenus de l'État : prestataires d'aides publiques,

médecins, retraités, familles, agriculteurs. Une catégorie, telle celle des petits agriculteurs, qui subit une baisse de revenus et de statut social et est fort subventionnée par l'État, n'est nullement incluse dans la population des individus en processus de chute dans l'exclusion. Elle ne forme pas un isolat social aux frontières floues mais une force électorale organisée. L'incapacité de mobilisation et de pression politiques apparaît comme un autre facteur de la catégorisation comme «exclus», plus actif que le statut d'emploi ou la source de revenus (Dubet, 1997; Villechaise, 1997). À prendre en compte la position dans la reproduction économique et dans les rapports politiques, on ne peut que constater le raisonnement circulaire de la thèse de l'exclusion, qui considère l'absence de participation politique comme une marque et une conséquence de l'exclusion, alors que cette absence expose à l'assignation au statut d'exclus. Et il s'ensuit de cette inversion que l'État se doit de remédier à l'absence en instituant, lui-même, de nouvelles formes de participation. La société civile et ses acteurs s'en retrouvent dépendants de l'État-providence, qui redessine les contours de ses clientèles⁶.

La mondialisation contre l'État

Secondement, à suivre l'argumentaire de la thèse sur l'exclusion, l'État apparaît comme un agent qui subit les pressions d'une mondialisation menée par des puissances extérieures à lui et qui contrarie sinon annule les objectifs qu'il se doit de réaffirmer en matière de gestion économique, de protection sociale et de promotion de la culture populaire de masse (Barber, 1996; Bourdieu, 1998; Ramonet, 1997; Petrella, 1996). Nombre d'économistes ont mis en garde contre cette conception de la mondialisation qui victimise les États

nationaux européens et, à ce propos, Neil Fligstein (1997) a parlé de rhétorique. Une école américaine et canadienne fait l'économie politique de la mondialisation (Helleiner, 1994; Kapstein, 1994; Pauly, 1997; Strange, 1986, 1996), alors que S. Sassen (1996) montre comment les États occidentaux participent activement à l'annulation de certaines de leurs politiques et soutiennent la mondialisation du marché financier et de la production industrielle (création de zones franches, subventions aux grandes entreprises en dépit de programmes de réduction des emplois adoptés par celles-ci, financement d'infrastructures et de recherches qui leur sont utiles, dégrèvements fiscaux). Quant à la globalisation, définie comme un processus selon lequel toutes les formes capitalistes existantes devraient se dissoudre dans un grand ensemble anglo-américain, elle est considérée comme un mythe par nombre d'économistes, étant donné la spécificité des dirigismes de chaque État national, les pouvoirs dont chacun dispose encore et le fait que la globalisation n'est que technologique et n'est pas l'extension d'une forme, néo-libérale, américaine, du capitalisme en train de recouvrir le monde. R. Boyer et D. Drache (1996) rappellent que les multinationales demeurent, par leurs sièges sociaux, inscrites dans un pays et assujetties à tout contrôle que les États voudraient leur imposer⁷. De plus, des économistes n'appartenant nullement au courant néo-libéral avancent que les changements technologiques et démographiques sont, plus que la globalisation, les facteurs primordiaux de la transformation du marché du travail (Krugman, 1998). Aussi la thèse de la réduction des pouvoirs des États, comme de la fin du nationalisme, sous l'effet de la mondialisation économique et financière semble-t-elle

sans réalité, et des effets inverses plus vraisemblables. P. Bairoch (1996) maintient que la globalisation, loin d'entraîner l'effacement de l'État-nation, lui redonne un rôle clé pour protéger les populations et développer des marges de manœuvre face aux marchés. Un exemple récent de cette marge de manœuvre est l'échec des discussions amorcées en 1995 en vue d'un Accord multilatéral sur l'investissement impliquant une liberté des flux d'investissements directs étrangers dans les 29 pays de l'OCDE, soit la possibilité de rachat d'entreprises nationales ou la participation financière d'investisseurs étrangers à ces entreprises, ainsi que le droit pour ces derniers d'implanter de nouvelles entreprises. La France s'est retirée de ces négociations en octobre 1998, invoquant l'abandon de souveraineté de l'État à des firmes privées.

Ainsi, par le terme exclusion et par les multiples documentations de ses formes, est circonscrit à une population dont la présence et l'influence sur la scène politique sont faibles, sinon nulles, un ample processus de mutation à l'échelle de la société duquel participent les politiques économiques de l'État, lesquelles ne sont pas un objet d'étude du courant de recherche sur l'exclusion. Et ce passage sous silence permet de concentrer l'attention sur un objet exclusif, la refonte des politiques sociales et la responsabilisation des «exclus». On ne peut que douter de l'efficacité d'une telle mise en perspective de la réduction des inégalités, en dehors du fait qu'elle permet une réaffirmation de vocations de l'État, en l'occurrence, dans le cas français, de sa nature d'agent premier de la solidarité sociale et du fomentement d'un sens de l'appartenance sociétale.

Appartenance, participation et bien commun aux États-Unis

Une littérature universitaire américaine aborde, depuis près de vingt ans, la question d'un déficit de la volonté de vivre ensemble dans les sociétés actuelles. Elle ne parle pas de cohésion sociale et s'interroge plutôt sur les fondements du sens du bien commun au sein d'une société, s'inquiétant d'un désintérêt croissant pour la chose publique. Sa forte audience porte à la prendre en considération quand sont examinés les discours actuels sur la cohésion sociale. Cette littérature ne correspond pas à une école de pensée mais à plusieurs écoles avançant des solutions politiques diverses, sinon antagonistes.

Capital social et maillage de la société civile

Un courant proche du courant français dans ses propositions et effets politiques et influent aux États-Unis (Helliwell, 1996) recourt à la notion de capital social, laquelle renvoie, en général, à toute ressource matérielle ou symbolique permettant l'insertion sociale d'un individu. Néanmoins, il lui attribue un sens particulier qui recouvre les relations sociales favorisant la collaboration, la réciprocité, la confiance, soit une interaction pacifique entre individus. Cette interprétation a été avancée par R.

Putnam (1993a, b ; 1995) suite à une étude comparative de l'efficacité des gouvernements régionaux italiens durant les années 1970. Plus la participation des citoyens à des organisations privées (associations, clubs, églises) et à la vie politique était dense, plus le fonctionnement de ces gouvernements était efficace et le niveau de tolérance et l'attachement à l'idée d'égalité élevés. La conclusion actuellement tirée de cette démonstration est la suivante : plus la participation sociale, civique et politique est forte, plus les individus développent le sens d'une communauté d'intérêts et d'enjeux, un sentiment de réciprocité et une confiance mutuelle. En effet, des relations en face-à-face obligent à une responsabilité des propos et de la parole prononcés, ainsi qu'à la prise en compte de l'interlocuteur⁸, et les notions de *trust* (confiance) et de *connectedness* (mise en réseau) sont présentées comme des indicateurs de la possible multiplication de relations sociales utiles à l'apparition d'un sens de l'intérêt collectif. La participation associative devient un aspect premier de la formation d'un lien social, et le sens d'un vivre ensemble résulterait de la densité des relations sociales tissées au sein de la société civile et ne dépendrait nullement de la forme d'insertion des individus au sein des marchés du travail ou de la consommation ni des interventions de l'État.

Mais un fait inquiète les représentants de ce courant de pensée : la participation associative locale aurait radicalement diminué depuis un siècle aux États-Unis. Putnam (1996a, b) oppose, à ce propos, les pratiques de sociabilité modèles des générations d'avant la guerre, impliquées dans des organisations locales, et celles, défailtantes, des générations de l'après-guerre. Cette rupture est constatée sans preuves empiriques solides (faute d'enquêtes

locales) et sur la base du seul examen d'associations nationales, dont le nombre de membres peut être connu depuis plusieurs décennies. Aussi, l'affirmation d'une baisse marquée du niveau d'affiliation associative n'est nullement fondée. Néanmoins, un jugement normatif à portée politique est formulé sur ce « changement ».

Ce sens du vivre ensemble ancré dans la participation des individus à des organisations privées locales suppose qu'un partage d'intérêts, d'affinités ou d'orientations de classe, de mode de vie, de culture, fonde la formation de liens entre des individus autrement anonymes, c'est-à-dire sans relation de parenté ou d'amitié. Cette conception pose plus d'un problème. Tout d'abord, les conditions sociologiques pour qu'un individu participe et multiplie ses formes d'affiliation associative ne sont pas exposées. Putnam (1996a, b) invoque simplement un manque de volonté politique ou l'impact négatif de nouveaux comportements (écoute de la télévision). Pour lui, une aide financière de l'État au réseau associatif, sa promotion de l'entraide et la création d'un corps d'animateurs sociaux auraient pu augmenter la participation et la collaboration sociales défailtantes. Ensuite, constater une corrélation entre l'intensité de la participation et le développement d'un sens de l'intérêt commun n'est pas faire la preuve d'une causalité entre ces deux faits. Enfin, qu'en est-il des effets des divisions sociales sur la visée de la participation, à moins de postuler un sens préexistant de l'altruisme, de la communauté, dépassant les lignes des clivages de classe, de catégorie sociale, de langue, de culture, de religion ? Si des affinités et des valeurs similaires sont à la base de l'adhésion à des organismes associatifs et permettent l'apparition d'une notion d'intérêt commun, comment éviter

que cette participation donne lieu à la création de lobbies ou de milieux fermés défendant des vues ou intérêts particuliers et opère sur une base segmentée, conflictuelle ? Le raisonnement paraît fragile et le discours sur la désagrégation et la fragmentation sociales semble viser la mobilisation des membres d'une communauté de vie en vue d'objectifs. De fait, les associations désignées comme les lieux les plus appropriés de la convivialité, de la solidarité et de la responsabilisation des individus sont érigées en instances de gestion des tensions sociales au sein de la société civile (Davies, 1996). S'est ainsi développé aux États-Unis un fort courant d'une gauche dite sociale voulant utiliser les réseaux locaux comme un « capital social » en vue de décentraliser les agences publiques, au nom de la « démocratisation » et de l'*empowerment* (habilitation au contrôle) de leurs clientèles (Pierson, 1991)⁹. Un exemple de l'application de cette forme nouvelle de gestion des inégalités déléguée à des instances de la société civile a été donné en 1992. Une loi a créé le programme *Community Development Financial Institution*, selon lequel l'État, des particuliers, des fondations et des banques fournissent du capital à des organisations locales non lucratives (églises principalement) dont les membres, des personnes démunies, n'ont pas accès aux prêts bancaires et autres services financiers. Le montant de cette aide publique planifiée sur quatre ans a atteint 382 millions de dollars prêtés à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché et, en 1998, la forte contribution du secteur privé a permis à quelque 350 organisations de disposer de 3 milliards de dollars pour gérer des programmes de développement social et économique dans des quartiers pauvres. Des organisations locales se trouvent ainsi chargées de la gestion des déficits sociaux de zones

urbaines défavorisées, à un coût moindre pour l'État. Autre exemple significatif, des enquêtes sont lancées pour savoir pourquoi, dans certains quartiers défavorisés, notamment des zones de ghettos noirs, les taux de délinquance et de criminalité sont moins élevés. Selon l'une d'elles, très publicisée et deve-nue exemplaire¹⁰ (Sampson, Earls et Raudensbusch, 1997), un contrôle social informel y était exercé par les résidents (surveillance des rues, entraide) en raison de relations de confiance qu'ils avaient construites entre eux, sans que l'on sache comment et pourquoi ces relations sont apparues.

Inégalités, « social thesis » et participation

Un autre courant, dit *communitarian*, fait le constat d'un manque de sens du vivre ensemble dans les sociétés occidentales actuelles. Bien que divisé en écoles aux propos divergents, il se caractérise par quelques théorèmes communs qui le portent à affirmer que l'État n'est nullement l'agent de la cohésion sociale, ce rôle étant assumé par la société civile et les individus qui la composent. Cette conclusion découle d'une thèse sociologique dite « *social thesis* ». Toute liberté individuelle n'existe que mise en œuvre dans des formes particulières de vie sociale (Walzer, 1980 : 12-13) et s'actualise à partir d'expériences et de situations sociales concrètes, car un individu se construit en interaction, de manière dialogique. Il fait des choix et formule des jugements politiques non pas uniquement selon une logique individuelle de calcul rationnel, mais aussi selon l'environnement social et culturel particulier qu'il connaît ; ses intérêts, ses décisions et son identité dépendent de sa communauté de vie, de ses attaches sociales, en sont empreints et, fait important, nécessitent une confirmation par cette

communauté. Un individu peut certainement réfléchir à ses attaches mais il ne peut s'en affranchir totalement ; il appartient, en effet, à une communauté de vie et ne se constitue comme personne et membre d'une société que dans cette communauté et par rapport à elle. Aussi ne saurait-il exister de principe extérieur, philosophique, métaphysique, universaliste, objectif, qui puisse baser la vie en société, comme le veut la doctrine politique libérale classique. Le partage, ou le refus du partage, de sens, de pratiques, de valeurs constituent, au contraire, des faits fondateurs de la vie en société, la satisfaction des intérêts individuels n'étant pas la valeur première et unique d'action, ni la seule source de conflits et de concurrence violente entre individus. Le symbolique, l'expérience, la nature des relations entre ces derniers, leur ancrage historique sont d'autres aspects primordiaux, et la vie en société et toute existence humaine impliquent non seulement une organisation pacifique de la coexistence matérielle et une entente sur des principes, mais aussi une inter-reconnaissance, un sens de l'appartenance, une notion de vie vécue en commun.

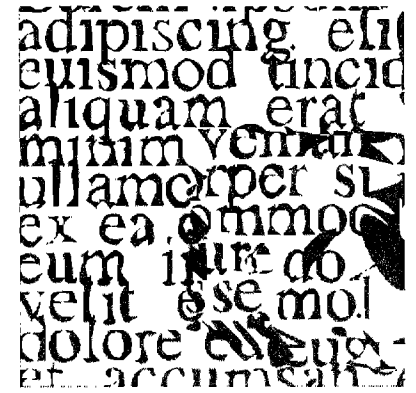
La *social thesis* porte à conclure que l'identification à une société et la formation d'un sens du bien commun sont impossibles tant que l'universalisme abstrait des droits individuels et l'égalitarisme formel demeurent des préceptes premiers au sein des sociétés démocratiques. Les principes fondamentaux de la pensée politique libérale de l'affirmation de la capacité d'autonomie de chaque individu sont mis en cause. En effet, les individus ne peuvent reconnaître la réalité de leur enracinement social et de leur communalité vu la prégnance de l'organisation de la société sur la base des préceptes libéraux et des forces du marché qui les portent à se percevoir comme des atomes et

des adversaires en compétition. Aussi le respect des libertés fondamentales et du principe de l'égalité des chances ne suffit-il pas à assurer un sens du vivre ensemble des membres d'une société si les individus ne sont pas conscients de leur appartenance à une communauté de vie, à une collectivité. Vu leur caractère abstrait, formel, les principes libéraux sont, en fait, à l'origine du recul de l'intérêt pour la vie publique, car ils ne tiennent en rien compte de l'expérience des individus, de leur ancrage social, culturel et historique.

De la philosophie libérale qui a failli à assurer une cohésion sociale des sociétés modernes, les *Communautariens* retiennent, néanmoins, la nécessité que l'État demeure le garant des libertés individuelles. Mais ils veulent parfaire le projet moderne. Pour ce faire, ils avancent la nécessité de mettre en œuvre de nouveaux moyens pour recréer une cohésion sociale et redonner aux individus le sens du vivre ensemble. Ils développent, à partir de leur thèse de l'enracinement inéluctablement historique de toute conception du vivre ensemble, des propositions diverses qui, toutes, visent à respecter et à recréer des conditions réelles, concrètes, d'expérience de la proximité, d'empathie et de communalité.

Responsabilité morale

Selon C. Lasch (1995), les classes nanties n'assureront jamais volontairement une redistribution égalitaire. C'est pourquoi les lois du marché et de la méritocratie ne pourront jamais assurer l'égalité, et les membres d'une société doivent pouvoir se côtoyer de manière égalitaire en dehors de leurs milieux de travail et de consommation si l'on veut éviter les effets de division de la logique du marché. L'image est celle d'un approfondissement socialement dangereux des clivages économiques entre les membres d'une société, au point qu'ils ne participeraient plus à des institutions, lieux et valeurs communs et ne se trouveraient plus en interrelation, alors qu'une mise en face-à-face fréquente et personnalisée et la responsabilisation des nantis permettraient de réduire les conflits inhérents à l'accès inégalitaire aux ressources matérielles. Lasch cite, à titre d'exemples, les lieux de sociabilité entre classes ouvrière et bourgeoise que constituaient les cafés de quartier au XIXe siècle et l'intérêt des magnats industriels d'alors pour la vie de leur main-d'œuvre en dehors des lieux de travail. Puisque les seules relations non conflictuelles entre individus sont celles qui sont contractées hors du marché, Lasch n'envisage pas tant une intervention de l'État pour réguler les inégalités et l'absence de cohésion sociale qu'elles créent, que le retour à une morale égalitaire des élites. Il parle de « trahison » des élites, qui n'assument plus leur responsabilité sociale de réduire les inégalités matérielles et symboliques, et met de l'avant l'obligation des classes possédantes d'assumer leur devoir personnel de redistribution. À son avis, toutes les politiques de réparation offertes par l'État aux défavorisés (*deprived*), sans que soient transformées la hiérarchie des richesses et la fonction première



des classes nanties de se préoccuper elles-mêmes des effets sociaux et symboliques des inégalités, sont l'équivalent du mythe de la mobilité sociale au XIXe siècle. Dans ce cas, la cohésion sociale dépend de l'acceptation par les élites économiques de leurs propres enracinement et appartenance à la société, source de leur promotion matérielle, politique et symbolique. Et cette acceptation ne semble devoir venir que d'une transformation morale des élites, ce qui explique l'étiquette conservatrice de l'école *communautarian* à laquelle appartient Lasch.

Participation locale et sens des obligations mutuelles

Des auteurs adhérant à une définition républicaine de l'État exposent d'autres modes de réactualisation du sens du vivre ensemble et de la cohésion sociale qui en découlerait. Ils proposent, eux aussi, la création de lieux de face-à-face responsable et fréquent entre individus, par un renouveau de la participation aux décisions locales et nationales. Ils veulent voir les individus devenir des citoyens actifs et responsables. Pour Walzer (1980, 1984), la doctrine politique libérale a permis une libération des individus par la reconnaissance de leur égalité devant la loi et de leurs mérites

personnels et, à travers les politiques sociales de l'État-providence, elle a permis l'inclusion des « invisibles », des laissés pour compte de la croissance. Elle a encore permis un laisser-faire positif en matière de culture et de morale. Mais ces acquis ne se sont pas accompagnés d'une libération économique. Demeurent une concentration de la richesse et du pouvoir et une imposante bureaucratie d'État qui minent le contrôle des citoyens sur les forces qui mènent leur vie, et ce d'autant plus que la doctrine libérale ne secrète pas un sens de l'appartenance à une communauté nationale, un fort attachement à une communauté locale de vie, ou encore une pratique démocratique locale. Ainsi, cette doctrine a détruit le sens premier de la citoyenneté, la participation aux décisions, car la participation par délégation, le vote, est un simulacre et ne donne qu'une illusion de vie commune. De plus, l'omission par les libéraux des expériences, attachements et valeurs liés à l'appartenance à une famille et à un groupe racial, culturel ou religieux rend irréaliste toute notion de vie commune en dehors du partage de ces qualités abstraites que sont les libertés et les droits. En effet, nous sommes égaux en raison « avant tout d'une particularité. Nous sommes des producteurs de culture ; nous faisons et habitons des univers de sens » (1983 : 314).

Aussi Walzer, très attentif aux inégalités sociales, veut-il parfaire la libération moderne en défendant les individus contre les pouvoirs économiques privés et contre toute forme de discrimination raciale ou ethnoculturelle. Il critique, dans *Spheres of Justice* (1983), la thèse libérale de l'égalité simple, selon laquelle chacun doit bénéficier des biens de manière semblable. Cette thèse comporte le risque que l'un de ces biens, l'argent, s'impose comme unique instrument d'échange.

Walzer défend la thèse de l'égalité complexe, où l'État appliquerait des principes différents selon le domaine en cause : marché du travail, école, culture. Par exemple, respecter les individus comme des porteurs de culture implique de prendre en compte la compréhension de ce que sont les « biens sociaux » (*social goods*) dans une culture donnée mais, « comme il n'existe aucune possibilité de hiérarchiser les univers [culturels], nous faisons justice aux hommes et aux femmes en respectant leurs créations particulières » (1983 : 314). Vu cette impossibilité d'un consensus en matière de culture (1997) et la concentration des pouvoirs politique et économique, il ne demeure qu'une seule forme et qu'un seul fondement possibles d'une démocratie effective et d'un sens du vivre ensemble, la délibération et l'action communes, la participation effective aux décisions concernant une communauté de vie. Les organisations privées formées au sein de la société civile apparaissent, encore une fois, comme les lieux et instances où se forge la notion d'obligation et de responsabilité mutuelles, puisque toute relation sociale stable, tout face-à-face fréquent comportent une forme de contrôle social, informel mais efficace, et constituent la base de l'apprentissage de la mutualité des intérêts et obligations. Dès lors, la participation à échelle humaine, locale, est le lieu de formation du sens civique, et villes, entreprises, églises, clubs, quartiers et écoles en sont les places privilégiées. La combinaison de cette forme de participation et d'une démocratisation des institutions gouvernementales devrait recréer un sens de la vie commune, du bien commun, comme de l'appartenance citoyenne. Pourtant, peut-on rétorquer, les associations ou autres organisations de la société civile ne sont pas forcément

des écoles de vertu civique mais peuvent être des écoles de conformisme, d'autoritarisme et d'intolérance et des lieux de coalition d'intérêts égoïstes, ce dont Walzer est conscient, car il propose leur contrôle par l'État afin d'y voir assuré le respect des droits de chacun (1992 : 106-107).

Conclusion

On ne peut que constater combien ces discours sur les failles de la cohésion sociale ou du vivre ensemble sont contextuels. Ils ont pour effet, en France, de réaffirmer la centralité de l'action étatique, alors qu'aux États-Unis ils tendent à démontrer le rôle secondaire de l'État dans la gestion des inégalités et relations sociales et à revaloriser le rôle de la société civile. La littérature française sur l'exclusion insiste sur l'accès égalitaire aux biens matériels et symboliques ; elle veut que la représentation d'un lien entre membres d'une société soit dérivée de la comparaison des conditions de vie (travail, habitat, maladie, instruction, consommation), et subséquemment de la place sociale détenue et de la capacité de réaliser ou d'être ce que l'on voudrait et que l'on devrait pouvoir réaliser ou être. La grande catégorie référentielle des exclus demeure l'égalité des chances d'être ce que l'on désire, égalité que l'État, seul, peut rendre actuelle.

La littérature américaine pose que l'insertion concrète dans des réseaux de relations sociales non déterminée par le marché et l'État et l'intensité de ces relations sont les facteurs premiers du lien social. Ces formes de face-à-face permettraient aux membres d'une collectivité de réduire les inégalités et conflits créés inévitablement par l'accès inégalitaire aux ressources matérielles. Ce courant américain, selon une tradition historique d'affirmation de contre-pouvoirs à l'État et de la capacité de la société civile

de résoudre les conflits créés par l'existence de multiples intérêts antagonistes, conçoit la participation associative comme le terroir d'un sens de l'intérêt collectif.

Ce constat de l'évidence de la prégnance d'héritages politiques ne saurait effacer deux convergences. Montée des inégalités sociales, pénétration d'une culture de masse uniforme, effacement des cultures nationales ou locales, inadéquation des régulations étatiques, indifférence des individus pour leurs semblables et pour leur vie en société sont divers aspects mis de l'avant selon les contextes. Mais ces thèmes servent à articuler un constat commun : la stabilité des sociétés actuelles est menacée et les principes libéraux de création de l'ordre social sont défaillants ; sub-séquemment, le climat social et culturel dans lequel vivent les individus est un aspect plus déterminant de la vie en société que la recherche de principes devant guider un respect réel et concret des droits de chacun.

Par ailleurs, ces discours fondent de nouveaux modes similaires de gestion des inégalités socio-économiques et politiques à l'époque actuelle. Quels que soient leurs ancrages théoriques et leurs orientations politiques, ils proposent des solutions invoquant la responsabilité sociale obligée de tout individu, que l'insistance du libéralisme politique sur les droits fondamentaux

aurait oblitérée et réduite à néant. Et ils militent pour créer de nouveaux modes d'apprentissage de cette responsabilité. Tout en parlant de démocratisation, ils estiment qu'une rééducation des individus est nécessaire, sans jamais examiner quelle est l'adhésion de ces derniers à cette limitation éventuelle de leur liberté par un État pédagogie ou par leurs corésidents.

Denise Helly
INRS-Culture et société

Notes

¹ *Lien social et Politiques-RIAC* a apporté sa contribution à ce débat dans son numéro 34 (automne 1995) : *Y a-t-il vraiment des exclus ? L'exclusion en débat.*

² Emplois salariés, réguliers et permanents et lien à long terme à une entreprise.

³ Cette définition n'est pas uniquement française, mais elle est fortement reprise en France. Dans son premier programme de lutte contre la pauvreté, en 1976, le Conseil de la Communauté européenne a avancé pareille définition : « Sont considérés comme pauvres les individus et les familles dont les ressources sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie, des habitudes et activités normaux de l'État dans lequel ils vivent » (Thomas : 26).

⁴ Dans ce sens, les interventions françaises se démarquent de celles d'autres pays de l'Union européenne, qui, sur la base de la défense des droits de l'Homme, présentent plutôt l'exclusion comme une atteinte aux libertés fondamentales d'individus dont la condition socio-économique ne permet pas la jouissance de droits reconnus à tous (choix du lieu de résidence, du logement, éducation, vie familiale).

⁵ Quelques chiffres pour exemples. En 1994, il est fait état de plus de 60 millions de pauvres sur 300 millions d'habitants aux USA et de plus de 52 millions de pauvres sur 300 millions d'habitants dans l'Union européenne, le Royaume-Uni représentant le cas le plus significatif : 13,9 millions de pauvres pour une population de 60 millions de personnes (Petrella, 1997). La proportion des salariés pauvres a quasi doublé en 15 ans en Occident. En France, en 1997, un salarié sur six, soit 2,8 millions de personnes, percevait un salaire inférieur ou égal à 4867 FF, et la proportion des salaires inférieurs ou égaux à 3650 FF avait doublé entre 1983 et 1997, passant de 5 à 10 pour cent, en raison surtout de l'augmentation

du travail à temps partiel (Concialdi et Pontieux, 1997). Un rapport de la Direction de l'Aide sociale du ministère de l'Emploi et de la Solidarité rendu public en novembre 1998 révèle que plus de 800 000 foyers avaient déposé une demande auprès du Fonds d'urgence sociale, créé deux ans auparavant. Aux États-Unis, un salarié à plein temps gagnait 400 \$ par semaine en 1996 comparativement à 517 \$ en 1971 (en dollars constants), et le revenu moyen d'une famille était de 40 100 \$ en 1971, 42 700 \$ en 1986 et 42 300 \$ en 1996, soit 5 pour cent de plus que vingt-cinq ans auparavant (Friedman, 1998). Selon un rapport sur les inégalités au Canada rendu public en 1998 par le Centre pour la justice sociale, établi à Toronto, les écarts entre les salaires les plus hauts et les salaires moyens des ménages se sont creusés depuis une dizaine d'années au Canada ; en 1973, 60 pour cent des familles avaient un revenu de 24 500 \$ à 65 000 \$, mais seulement 44 pour cent déclaraient un tel revenu en 1996. La progression du travail à temps partiel, accepté faute d'emploi à temps plein, ainsi que des emplois intérimaires ou temporaires mal rémunérés, est un facteur de cet appauvrissement dans tous les pays de l'OCDE.

⁶ La Politique de la ville comme l'une des formes de la lutte publique contre l'exclusion en France semblerait, en effet, avoir un effet double, confortant une nouvelle dynamique de contrôle, soit une croissance des revendications et contestations du secteur associatif, en forte croissance dans ce pays, et une mise en dépendance à l'égard des pouvoirs publics des organismes associatifs créés sous l'impulsion de l'État et financés par lui, dont bon nombre sont intégrés par les immigrés et leurs descendants. Au Canada, cette dynamique induite par la politique du multiculturalisme est connue.

⁷ Des économistes ont rappelé ces faits lors d'un récent colloque, en France (« Évolution et transformation des systèmes économiques : approches comparatives du capitalisme et du socialisme », organisé par le CEMI-EHESS et le GERME de Paris VII, les 19 et 20 juin 1998). Les actes de ce colloque doivent paraître en 1999.

⁸ À la différence, par exemple, des émissions de télévision ou de radio d'animation politique durant lesquelles des auditeurs peuvent tenir des propos sans se nommer (Putnam, 1996).

⁹ D'autres politiques suggérées se rattachent à cette vision d'une nécessaire responsabilité sociale des individus sans qu'aucune idée de « démocratisation » y soit rattachée. Les programmes publics dits « parcours d'insertion » pour les jeunes chômeurs illustrent cette logique, que Mead (1997) a résumée : « Il faut établir un nouveau contrat social selon lequel les pauvres, notamment les jeunes, obtiendront une aide

- publique s'ils font quelque chose pour eux-mêmes, soit promettre de demeurer à l'école, cesser d'utiliser des drogues ». Et dans un autre pays, la Grande-Bretagne, le plan de refonte de l'État-providence par les Travaillistes doit, selon les termes du Secrétaire d'État à la réforme sociale qui l'a présenté en mars 1998, lier les individus et l'État par un « nouveau contrat social » comportant des droits et obligations réciproques. L'État se doit de lutter contre la pauvreté, l'individu de travailler pour assurer sa subsistance, car « il faut sortir les individus de la pauvreté et d'un état de dépendance pour les conduire vers un sens de la dignité et l'indépendance » (De Beer, 1998). Les conclusions d'une étude illustrent cette volonté de responsabiliser les individus. A. Power (1997), une auteure britannique, a examiné les programmes de gestion mis en place dans des quartiers « difficiles » de cinq pays. Elle souligne les succès remportés dans des quartiers du nord de Londres, où les écoles se sont vu attribuer la responsabilité de leur gestion financière et où une collaboration entre écoles, police et services municipaux responsables de l'habitat a permis de réduire les taux de criminalité et de délinquance. La responsabilisation des résidents envers la gestion de leur zone d'habitat et de son parc immobilier aurait permis d'améliorer la qualité de ce parc et la qualité de vie de ses habitants, notamment d'assurer le maintien de ces derniers dans ces zones et d'éviter le coût de leur logement dans d'autres quartiers ou immeubles. Dans un esprit similaire, le gouvernement travailliste prévoit créer des *Education Action Zones*, où entrepreneurs, commerçants et autres résidents seraient encouragés à s'intéresser à la vie scolaire locale et à mettre sur pied des *homework clubs* et des garderies. Le décrochage scolaire et l'aide aux familles monoparentales sont visés.
- ¹⁰ Basée sur un échantillon de près de 8000 personnes vivant dans des quartiers très défavorisés de Chicago. Les personnes ont été interrogées sur leur perception de la collaboration de leurs voisins (exemple de question : *Is it very likely that your neighbors will intervene if your children hang up in the street ?*).
- Bibliographie**
- BAIROCH, Paul. 1996. « Globalization myths and realities : One century of external trade and foreign investment », dans Robert BOYER et Daniel DRACHE, éd. *States Against Markets. The Limits of Globalisation*. Londres, Routledge : 173-192.
- BARBER, Benjamin. 1996. *Djihad versus McWorld*. Paris, Desclée de Brouwer.
- BIRTH, A., et R. PFEFFERKON. 1995. *Défricher les inégalités*. Paris, Syros.
- BLANCQUART, Paul. 1982. « De la mobilité à l'insécurité », dans Antoine LION et Pierre MACLOUF, dir. *L'insécurité sociale*, Paris, Économie et humanisme-Éditions ouvrières.
- BOURDIEU, Pierre. 1998. *Contre-feux*. Paris, Liber-Raisons d'agir.
- BOYER, Robert, et Daniel DRACHE, dir. 1996. *States Against Markets. The Limits of Globalisation*. Londres, Routledge.
- CARNEVALE, Anthony P., et Stephen J. ROSE. 1998. *Education for What ? The New Office Economy*. Washington, Education Testing Service.
- CASTEL, Robert. 1995. *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris, Fayard.
- CASTEL, Robert. 1996. « Les marginaux dans l'histoire », dans Serge PAUGAM. *L'Exclusion. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte : 32-41.
- CLINE, William. 1997. *Trade, Jobs and Income Distribution*, The New Press.
- CONCIALDI, Pierre, et Sophie PONTIEUX. 1997. « Les bas salaires en France : quels changements depuis 15 ans ? », *Premières Informations et premières synthèses*, 48, 1. Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- CROZIER, Michel. 1968. *La Société bloquée*. Paris, Seuil.
- DARRAS. 1966. *Le Partage des bénéfiques*. Paris, Éditions de Minuit.
- DAVIES, Gareth. 1996. *From Opportunity to Entitlement. The Transformation and Decline of Great Society*. Lawrence, University of Kansas Press.
- DE BEER, Patrice. 1998. *Le Monde*, 28 mars.
- DELORS, Jacques (président). 1996. *L'Éducation. Un trésor est caché dedans*. Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle. Paris, Odile Jacob.
- DIRN, Louis (pseudonyme d'un collectif de sociologues). 1998. *La Société française en tendances*. Paris, PUF.
- DONZELOT, Jacques. 1984. *L'Invention du social*. Paris, Fayard.
- DUBET, François. 1997. « Intégration-exclusion », présentation, Réseau Minorités ethniques, Association internationale des sociologues de langue française, colloque 3-7 juillet, Université de Marmara, Istanbul.
- DUBET, François, et Didier LAPEYRONNIE, dir. 1996. *Le DSQ des Hauts de Garonne. Analyse sociologique*. Paris, CADIS.
- FLIGSTEIN, Neil. 1997. « Rhétorique et réalités de la "mondialisation" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 119, septembre : 36-47.
- FOUCAULT, Michel. 1974. *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, Michel. 1977. *La Volonté de savoir*. Paris, Seuil.
- FRIEDMAN, Benjamin M. 1998. « The new demon », *New York Review of Books*, 8 octobre : 32.
- GORZ, André. 1997. *Misères du présent, richesse du possible*. Paris, Galilée.
- HELLEINER, E. 1994. *States and the Reemergence of Global Finance. From Bretton Woods to the 90s*. Ithaca, Cornell University Press.
- HELLIWELL, John F. 1996. *Do Borders Matter For Social Capital ? Economic Growth and Civic Cultures in U.S. States and Canadian Provinces*. Working Paper 5863, Cambridge, National Bureau of Economic Research.
- KAPSTEIN, E. 1994. *Governing the World Economy. International Finance and the State*. Cambridge, Harvard University Press.
- KRUGMAN, Paul R. 1998. *La Mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre échange*. Paris, La Découverte.
- LAPEYRONNIE, Didier. 1997. « Banlieue et crise d'un modèle d'intégration », dans Bernard BIER et Bernard ROUDET, dir. *Citoyenneté, identités*. Marly-le-Roi, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Document hors-série 4 : 69-81.
- LASCH, Christopher. 1995. *The Revolt of the Elites and the Betrayal of Democracy*. New York, Norton and Co.
- LAVILLE, Jean-Louis, dir. 1994. *L'Économie solidaire. Une perspective internationale*. Paris, Desclée de Brouwer.
- LEFEBVRE, Henri. 1966. *Introduction à la modernité*. Paris, Éditions de Minuit.
- LENOIR, Richard. 1974. *Les Exclus, un Français sur dix*. Paris, Seuil.
- MARCUSE, Herbert. 1968. *L'Homme unidimensionnel*. Paris, Éditions de Minuit.
- MARCUSE, Herbert. 1969. *La Fin de l'utopie*. Paris, Seuil.
- MEAD, Lawrence. 1997. *The New Paternalism : Supervisory Approaches to Poverty*. Washington, D. C., The Brookings Institution.
- MINGIONE, E. 1996. *Urban Poverty and the Underclass : A Reader*. Oxford, Basil Blackwell.
- NASSE, Philippe (président), Hélène STROHL et Martine XIBERRAS (rapporteurs). 1992. *Exclus et exclusions. Connaître les populations. comprendre les*

Une injonction : appartenir, participer. Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen

46

- processus*, Paris, La Documentation française.
- OHEIX, Maurice (président). 1981. *Contre la précarité et la pauvreté. Soixante propositions*. Paris, Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale.
- PAUGAM, Serge. 1991. *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris, PUF.
- PAUGAM, Serge, dir. 1996. *L'Exclusion. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte.
- PAULY, Louis W. 1997. *Who Elected the Bankers? Surveillance and Control in the World Economy*. Ithaca, Cornell University Press.
- PÉTONNET, Colette. 1968. *Ces gens-là*. Paris, Maspero.
- PETRELLA, Riccardo. 1996. *Le Bien commun. Éloge de la solidarité*. Bruxelles, Labor, 2e édition.
- PETRELLA, Riccardo. 1997. *Écueils de la mondialisation : urgence d'un nouveau contrat social*. Montréal, Fides.
- PIERSON, Christopher. 1991. *Beyond the Welfare State : The New Political Economy of Welfare*. University Park, Pa., Pennsylvania State University Press.
- PIVEN, Frances Fox, et Richard A. CLOWARD. 1998. *The Breaking of the American Social Compact*. Institute for International Economics.
- PLANT, Raymond. 1991. « Social rights and the reconstruction of welfare », dans Geoff ANDREWS. *Citizenship*. Londres, Lawrence and Wishart : 50-64.
- POWER, Anne. 1997. *Estates on the Edge. The Social Consequences of Mass Housing in Northern Europe*. New York, Saint Martin's Press.
- PUTNAM, Robert D., avec Robert LEONARDI et Raffaella Y. NANETTI. 1993a. *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton, N.J., Princeton University Press.
- PUTNAM, Robert D. 1993b. « The prosperous community : Social capital and public life », *American Prospect*, 13 : 35-42.
- PUTNAM, Robert D. 1995. « Tuning in, tuning out : The strange disappearance of social capital in America », The 1995 Ithiel de Sola Pool Lecture, *Political Science and Politics*, 28, 4 : 664-676.
- PUTNAM, Robert D. 1996a. « The decline of civil society : How come ? So what ? », *Optimum, The Journal of Public Sector Management*, 27, 1 : 28-36.
- PUTNAM, Robert D. 1996b. *The Decline of Civil Society : How Come ? So What ?* The 1996 John L. Manion Lecture.
- RAMONET, Ignacio. 1997. *Géopolitique du chaos*. Paris, Galilée.
- RANCIÈRE, Jacques. 1995. *La Mésentente. Politique et philosophie*. Paris, Galilée.
- RIFKIN, Jeremy. 1996. *La Fin du travail*. Paris, La Découverte.
- RUGELES, P. 1992. « Short and long term poverty in the United States : Measuring the American underclass », dans L. OSBERG. *Economic Inequality and Poverty : International Perspectives*.
- RUSTIN, Michael. 1991. « Whose rights of citizenship ? », dans Geoff ANDREWS. *Citizenship*. Londres, Lawrence and Wishart : 228-234.
- SAMPSON, R., F. EARLS et S. RAUDENBUSH. 1997. « A study of collective efficacy », *Science*, 15 août.
- SASSEN, Saskia. 1996. *Losing Control ? Sovereignty in an Age of Globalisation*. New York, Columbia University Press.
- SCHNAPPER, Dominique. 1996. « Intégration et exclusion dans les sociétés modernes », dans Serge PAUGAM. *L'Exclusion. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte : 23-31.
- STOLÉRU, Lionel. 1974. *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*. Paris, Flammarion.
- STRANGE, Susan. 1986. *Casino Capitalism*. New York, Blackwell.
- STRANGE, Susan. 1996. *The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy*. New York, Cambridge University Press.
- THOMAS, Hélène. 1997. *La Production des exclus*. Paris, PUF.
- VILLECHAISE, Agnès. 1997. « La banlieue sans qualités. Absence d'identité collective dans les grands ensembles », *Revue française de sociologie*, XXXVIII : 351-374.
- WALZER, Michael. 1980. *Radical Principles : Reflections of an Unreconstructed Democrat*. New York, Basic Books.
- WALZER, Michael. 1983. *Spheres of Justice : A Defence of Pluralism and Equality*. Londres, Blackwell.
- WALZER, Michael. 1984. « Liberalism and the art of separation », *Political Theory*, 12 : 315-330.
- WALZER, Michael. 1992. « The civil society argument », dans Chantal MOUFFE. *Dimensions of Radical Democracy : Pluralism, Citizenship and Community*. Londres, Routledge.
- WALZER, Michael. 1995. « Pluralism : A Political Perspective », dans Will KYMLICKA, éd. *The Rights of Minority Cultures*. New York, Oxford University Press : 139-154.
- WALZER, Michael. 1997. *On Toleration*. New Haven, Yale University Press.
- WREZINSKI, Joseph. 1987. *Grande Pauvreté et précarité économique et sociale. Rapport au Conseil économique et social*, numéro 6, Paris, *Journal officiel*, 28 février.
- WRIGHT, Erik Olin. 1997. *Class Counts : Comparative Studies in Class Analysis*. Cambridge et Paris, Cambridge University Press et Maison des sciences de l'homme.
- WUHL, Simon. 1996. *Insertion : les politiques en crise*. Paris, PUF.
- XIBERRAS, Martine. 1993. *Les Théories de l'exclusion. Pour une construction de l'imaginaire de la déviance*. Paris, Méridiens Klincksieck.